

dans la requête où ils proposaient d'introduire une modification en plaçant la combustion du bûcher avant le sacrifice: „Dans les rites des sacrifices, il importe de commencer par „faire descendre les dieux; les hommes de l'époque des „*Tcheou* attachaient de l'importance aux odeurs; quand ils „voulaient sacrifier au Ciel, ils allumaient donc un bûcher.” Or, nous considérons que, dans les rites, le procédé pour faire venir les dieux est le suivant: au sixième air de musique, les dieux du Ciel descendent; au huitième air de musique, les divinités de la terre sortent; au neuvième air de musique, les mânes et les génies peuvent être atteints et on accomplit les rites qui leur sont destinés. Ainsi, c'est par le moyen de la musique qu'on fait descendre les dieux. Le vrai texte du Rituel des *Tcheou* (*Tcheou li*) ne dit point que ce soit en allumant le bûcher qu'on fait descendre les dieux. — Le principe de l'importance attachée aux odeurs ne prouve rien quand à l'antériorité ou à la postériorité de la combustion (du bûcher). A supposer en effet que les gens de l'époque des *Tcheou* aient attribué aux odeurs une importance capitale, il serait peut-être admissible de soutenir que, lorsqu'ils allumaient le bûcher dans le sacrifice au Ciel, ils brûlaient une odeur d'abord afin de faire venir le dieu; cependant les gens de l'époque des *Yin* attribuaient aux sons une importance capitale; or, dans le sacrifice au Ciel, eux aussi allumaient un bûcher; quel est donc le son qu'ils pouvaient brûler d'abord pour faire venir les dieux? — En outre, pendant la période *hien-k'ing* (656—660), (*Tchang-souen*) *Wou-ki* et ses collègues ont fait une requête où ils disaient: „Avant l'époque des *Tsin*, on se bornait à observer „les anciens rites; à partir des *Tcheou* et des *Wei* (septentrionaux) on fit à tort des modifications.” Or, il est de fait que *Kouo P'o* (276—324), dans sa composition littéraire sur le sacrifice dans la banlieue du Sud à l'époque des *Tsin* et dans son commentaire du *Eul ya*, dit que c'est